

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Installation des poteaux électriques à Malibe 1 : des zones oubliées ?

CONSTATANT que leur zone ne fait pas partie des bénéficiaires du projet, les habitants situés avant le domicile du chef de quartier et après les cimetières se sont constitués en collectif pour se faire entendre auprès des autorités compétentes auxquelles elles réclament une juste répartition des travaux.

MIKOLO MIKOLO
Akanda/Gabon

DES travaux d'implantation des poteaux électriques, dans le cadre du Projet accès aux services de base en milieu rural et renforcement des capacités (Pasbmir) sont engagés dans de nombreuses localités du pays par le gouvernement, avec l'appui financier de la Banque mondiale. Parmi les bénéficiaires, Malibé 1, dans le 1er arrondissement de la commune d'Akanda, au nord de Libreville. Concrètement, il s'agit de la pose de poteaux et l'installation des câbles électriques sur un linéaire de 14 km (haute tension) et 23 km (basse et moyenne tensions). Ce chantier, prévu pour durer deux mois, selon les experts de la Société nouvelle d'électricité et fuide (Snef), ne fait pas que des heureux. Le club des mécontents, pour se faire entendre, se sont constitués en "collectif des habitants de Malibé 1" regroupant plus d'une vingtaine de foyers. Objectif visé par ces plaignants : bénéficier eux aussi de l'accès à l'électricité au sein de leurs foyers.

"(...) Suite aux travaux en cours du projet de renforcement de la capacité électrique de la zone de Malibé 1 avant le chef du quartier, nous avons constaté que nous n'avons pas été pris en compte pour l'installation des poteaux de courant destinés à acheminer l'électricité dans les maisons", lit-on dans le courrier adressé le 23 février au patron de la Snef par le collectif.

Sur le terrain, les travaux de pose et réglage des poteaux vont bon train sur les routes prises en compte par le projet et dont les études ont été réalisées en 2016. Pour Joël, les décideurs peuvent faire une réévaluation du projet, d'autant que les maisons poussent ici comme des champignons. "A l'instar d'autres personnes, mon compteur est à 2 km d'ici. N'ayant pas assez de moyens, j'utilise des poteaux de fortune, et le courant est très faible. Ceux qui n'ont pas assez de moyens pour s'offrir un compteur s'alimentent chez les autres, juste pour la lumière. Mais nombreux sont aussi des riverains qui vivent à l'aide des lampes tempêtes", indique un membre du collectif. Tout en regrettant l'absence de courant et autres forages

d'eau dans sa zone, Alain ne comprend pas, lui, que "nous qui sommes au centre soyons lésés par rapport à ceux qui sont en périphérie"... De passage samedi dernier sur le terrain pour s'enquérir de l'avancement des travaux, le ministre d'Etat à l'Energie et aux Ressources hydrauliques, Alain Claude Bilié-By-Nze, et la représentante de la Banque mondiale, Alice Ouedraogo, ont balayé d'un

revers de la main les craintes des membres du collectif. "L'Etat gabonais et la Banque mondiale ne peuvent pas abandonner les populations. Le projet en cours aujourd'hui a fait l'objet d'une étude il y a plusieurs années. Cette étude a permis de construire un linéaire qui va être pris en compte. Cependant, nous indiquons qu'au fur et à mesure que les travaux avancent, nous pourrons regarder, et selon



Les travaux d'implantation des poteaux électriques vont bon train.

l'enveloppe disponible, comment intégrer d'autres populations qui sollicitent l'électricité (...)", a assuré Bilié-By-Nze.

Ce dernier, mettant à profit cette occasion, s'est insurgé contre la désinvolture et la négligence de quelques-uns de

ses concitoyens. "Nombreux sont des compatriotes qui ne croyaient pas à l'aboutissement de ce projet. Donc, beaucoup ne se sont pas fait recenser. Et c'est maintenant lorsqu'on voit l'arrivée des poteaux et des câblages qu'on commence à

réaliser la réalité dudit projet. C'est dommage ! Mais qu'à cela ne tienne, nous ferons en sorte de prendre en compte, si l'enveloppe le permet, l'ensemble des populations", a réagi le patron de l'Energie et des Ressources hydrauliques.

Comme une partie de ping-pong

MM
Akanda/Gabon

ON semble assister à une partie de ping-pong entre les initiateurs du projet et le collectif des habitants de Malibé 1. Les plaignants, par la voix d'un membre, estiment qu'il n'y a jamais eu de recensement, contrairement à ce qu'affirme l'autorité ministérielle.

"S'il y a eu recensement, nous n'avons jamais eu vent de cette opération. Ce que nous savons, c'est que l'entreprise Snef nous a parlé d'une étude sur le terrain qui avait été faite", insiste-t-il. Quoiqu'il en soit, le problème est posé, et les instances dirigeantes affichent ici leur volonté d'apporter les correctifs nécessaires. Mais la première phase étant déjà effective, le collectif

doit s'armer de patience pour espérer figurer dans la seconde. Car, au-delà des divergences politiques et autres considérations, il conviendrait de restaurer la confiance entre les populations et les gouvernants. Même si, certains compatriotes émettent encore des doutes, de nombreux engagements étatiques se sont souvent révélés être de fausses promesses dans le passé.